

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perpignan, le 26/11/2021

509 kg d'herbe de cannabis saisis par les douaniers du Perthus à la disqueuse

Dans la soirée du 1^{er} novembre, la brigade des douanes du Perthus a procédé sur l'autoroute A9 au contrôle d'un camion polonais en provenance d'Espagne.

Le chauffeur polonais qui déclarait venir de Malaga (Espagne) et se rendre en Allemagne et aux Pays-Bas transportait du mobilier et une cuve de pasteurisation tout au fond de la remorque qui a intrigué les douaniers.

Au terme de longues vérifications, et d'une ouverture de cette cuve à l'aide d'une disqueuse, les agents ont alors pu découvrir la présence à l'intérieur de la cuve de sachets thermosoudés contenant de l'herbe de cannabis qui n'ont pu être retirés qu'en retirant des plaques de métal soudés.

Au total, 509 kg d'herbe de cannabis ont été saisis pour une valeur totale de 890.975€ sur le marché illicite des stupéfiants. Le chauffeur, présenté au tribunal ce vendredi 26 novembre, a été condamné à une amende douanière de 800 000€.

Au total, un peu plus de 12,2 tonnes de cannabis ont été saisies par les unités de la Direction des douanes de Perpignan depuis le début de l'année 2021.

POUR ALLER PLUS LOIN

L'album photos : <https://www.flickr.com/photos/douanefrance/sets/72157720199134507/>

La vidéo :

Crédit images : Douane française

Contact presse : Bruno PARISSIER

Téléphone : [09 702 77 189](tel:0970277189)

Portable : [06 64 56 82 10](tel:0664568210)

bruno.parissier@douane.finances.gouv.fr